

Intitulé	Conseiller pédagogique départemental Sciences, Technologie et Éducation au Développement Durable
Affectation	DSDEN DE LA SARTHE
Secteur d'intervention	DEPARTEMENT
Missions	<p>Le conseiller pédagogique départemental « Sciences, Technologie et Éducation au Développement Durable », est un formateur titulaire du CAFIPEMF, aux compétences reconnues dans les domaines scientifiques, technologiques et le domaine particulier de l'éducation au développement durable.</p> <p>L'ensemble de ses missions est placé sous l'autorité administrative de l'Adjoint à l'IA-DASEN, et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN CCPD en charge de la mission départementale « Sciences, Technologie et Éducation au Développement Durable ». Elles visent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir la démarche d'investigation - développer la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. - comprendre et décrire la nature et le monde créé par l'Homme et la maîtrise des changements induits par l'activité humaine. - Mettre en œuvre l'Éducation au développement durable. <p>Missions spécifiques du conseiller pédagogique départemental Sciences, Technologie et Education au Développement Durable :</p> <p>La fiche de poste générale « CPC/CPD » définit le cadre général du type de poste et des missions au-delà des actions décrites ci-dessous.</p> <p>Le CPD Sciences, Technologie et EDD assure, en collaboration et sous la tutelle de l'IEN CCPD en charge du groupe départemental « Sciences et Technologie, Education au Développement Durable » le suivi et l'organisation du groupe départemental : calendrier des réunions plénières, commissions thématiques, commissions, courriers divers. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des conseillers pédagogiques de circonscription et du département.</p> <p>En cohérence avec les priorités nationales, académiques et départementales, le conseiller pédagogique départemental Sciences, Technologie et Education au Développement Durable exerce les missions décrites ci-dessous, pour les domaines spécifiques des Sciences, de la technologie et de l'Éducation au développement durable :</p> <p>Diagnostic, formation, soutien et appui, partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner (en présentiel ou à distance) les équipes pour la mise en place et le renforcement de l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'Éducation au Développement Durable aux cycles 1, 2 et 3. • Constituer des outils exploitables en classe : mallettes

matérielles, logicielles, documentaires, dispositifs didactiques...

- A l'initiative des IEN ou du CPD : identifier des besoins en formation des enseignants, débutants, confirmés et formateurs, à l'occasion de visites en classes et dans le cadre des différents plans de formation (départementaux et académiques).
- Proposer des formations (fiches Gaïa) de circonscriptions ou départementales.
- Construire des animations pédagogiques en circonscription en liaison avec les équipes de circonscription, les PEMF, les formateurs de l'INSPÉ et apporter une aide aux équipes de circonscription sur des sujets interdisciplinaires.
- Participer aux actions de formation premier degré ou inter-dégrés : formation T1, T2..., PES, stages de formation continue (12h, formation initiale des directeurs, stages de circonscription, stages académiques).
- Participer aux travaux des groupes académiques Sciences / Technologie et EDD, impulser et coordonner ces actions au niveau départemental.
- Constituer des ressources dédiées à la formation (dispositif de formation, captation et analyse de pratiques).
- Participer aux colloques et formations académiques, nationales, en vue d'une restitution et d'une diffusion départementale.
- Poursuivre et intensifier la formation personnelle auprès des institutions idoines (Museum national, CNES, LAMAP, ...) sur les plans didactiques et thématiques : formations scientifique, technologique et éducation au développement durable.
- Informer les écoles et promouvoir les valorisations, concours et défis scientifiques ou EDD organisés au niveau local, régional ou national.

Relation avec les partenaires de l'école : Université, Associations d'éducation populaire...

- Identifier des ressources locales, agréer des intervenants extérieurs, aider à la préparation et à la valorisation des interventions, conseiller pour la mise en place de projets avec intervenants, identifier de nouveaux partenaires potentiels.
- Animer des espaces sciences, EDD départementaux (information, espace de mutualisation, pages spécifiques du site de la DSDEN...)
- Participer aux groupes départementaux en lien avec les thématiques portées par la mission.
- Rédiger les actualités sciences et EDD pour la lettre électronique départementale et le site de la DSDEN.
- Assurer une veille documentaire dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'EDD en vue d'une diffusion auprès d'IEN, des conseillers pédagogiques, des écoles.
- Etablir ou maintenir des relations avec des instances similaires extérieures : groupes académiques, groupes nationaux, partenaires des actions éducatives.
- Représenter, à sa demande, l'IA-DASEN et la DSDEN de la Sarthe auprès des instances nationales, académiques et

	partenariales (FOREDD, CoPil académique EDD, AME & ATE, ASTEP, etc.)
Compétences / expérience / qualification requises	<p>Qualifications, expérience et certifications : Titulaire d'un CAFIPEMF, connaissances spécifiques en sciences et technologie ainsi qu'en éducation au développement durable (parcours scientifique universitaire souhaité ou option sciences du CAFIPEMF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expertise pédagogique et didactique • maîtrise des usages numériques (C2i2e recommandée) • bonne connaissance des textes en vigueur • expérience de formateur souhaitable <p>Compétences, capacités professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • loyauté et sens du service public • disponibilité et réactivité • capacité à dialoguer et à écouter • capacité d'analyse des situations professionnelles • capacité d'adaptation <p>La répartition des missions et des tâches est établie dans le cadre d'une programmation annuelle proposée à l'IA-DASEN par l'IEN CCPD. Un rapport d'activité annuel rend compte et sert de support à l'évaluation de l'action du conseiller pédagogique départemental.</p>
Conditions d'exercice spécifiques	<p>Le CPD Sciences et Technologie, Education au Développement Durable est conseiller technique de l'IA-DASEN. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN CCPD « Sciences et Technologie, Education au Développement Durable ». Il est appelé à représenter régulièrement l'Institution auprès des partenaires scientifiques et du développement durable.</p> <p>Le service des conseillers pédagogiques départementaux s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires qui se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.</p> <p>La disponibilité attendue dépasse le cadre des horaires scolaires et doit s'adapter, dans la mesure du possible, aux contraintes du partenariat, de la représentation et de l'accompagnement professionnel.</p> <p>Les frais de déplacements permettent une couverture départementale et extérieure (groupes académiques, partenariat).</p>
Quotité	Poste à temps plein
Régime indemnitaire	NBI de 27 points de conseiller pédagogique Indemnité de fonction de conseiller pédagogique